

Communiqué de presse

À Toulouse, le 31 octobre 2024

Journée annuelle 2024 Groupe Régional Santé Environnement Occitanie

Les acteurs en santé environnement de la région Occitanie se sont réunis le jeudi 10 octobre pour faire un point sur la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement Occitanie, un an après sa signature.

Une feuille de route à 5 ans et des actions opérationnelles

Parmi les actions soutenues et déployées dans le cadre du PRSE4, on peut en citer quelques-unes : Former les professionnels de la périnatalité, et du programme, « 1000 premiers jours », sensibiliser les collectivités sur les enjeux liés aux mobilités douces, accompagner les collectivités pour mettre en place des plans de gestion de sécurité sanitaire des eaux, mettre en lien les acteurs relais de l'éducation à la santé environnementale et les scientifiques ou bien encore sensibiliser les gestionnaires de bâtiments au sujet de la qualité de l'air intérieur.

La santé et l'environnement sont indissociables. Les impacts de l'environnement sur la santé et des activités humaines sur l'environnement sont directement palpables dans notre région. Les périodes de sécheresse et de canicule, les épisodes de pollution de l'air aux particules fines, qui affectent la population et la biodiversité, en constituent des exemples probants.

La consultation du public de 2022 sur ces sujets a permis de mettre en avant les attentes de plus en plus fortes des citoyens : changement climatique, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air extérieur, pesticides, qualité de l'eau du robinet, etc.

Le Plan Régional Santé Environnement 4 de l'Occitanie constitue la feuille de route 2023-2028 pour la région. Elle est le fruit d'une démarche de co-construction impliquant des collectivités, associations, professionnels de santé, instituts de recherche, acteurs économiques et services de l'Etat...

Elle intègre des enjeux transversaux tels que le concept « Une seule santé » - selon lequel les relations entre la santé humaine, celle des animaux domestiques et sauvages, et celle de l'environnement et des écosystèmes sont intimement liées-, mais également le changement climatique, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé ou bien encore la territorialisation.

Début 2024, un premier appel à projet pour mobiliser les acteurs du territoire

Dans la lancée de la signature du PRSE 4, un appel à projets (2024-2026) a été publié en janvier pour soutenir les partenaires qui proposent des actions innovantes dans les territoires.

Au total, ce sont 101 projets qui ont été réceptionnés et instruits avec des regards croisés entre chargés de missions thématiques de niveau régional et acteurs départementaux de terrain. Le nombre important de projets présentés témoigne du dynamisme des acteurs du territoire sur les sujets santé-environnement.

In fine, 28 projets ont été retenus pour les innovations qu'ils portent en termes de modalités d'intervention, du sujet ou bien encore du territoire et de la cible retenue. Les projets des lauréats couvrent les 13 départements et l'ensemble des thématiques du plan : perturbateurs endocriniens, urbanisme favorable à la santé, mobilités douces, qualité de l'air intérieur, maladies vectorielles, alimentation...

Les porteurs de projet sont des associations (17) ou des collectivités (11) et notamment certaines sont signataires de contrats locaux de santé. Les publics cibles sont très variés : professionnels de santé, du bâtiment, agents de collectivités territoriales, enfants scolarisés, grand public...

Journée d'échanges des acteurs en santé-environnement le 10 octobre à Narbonne

Le groupe régional santé environnement réunit une centaine d'acteurs locaux, issus de structures variées (associations, professionnels de santé, du bâtiment, agences d'urbanisme, collectivités, services de l'Etat, etc.) et représentatifs de la communauté santé-environnement de la région Occitanie.

Ces acteurs se sont rassemblés le 10 octobre dernier à Narbonne pour un premier point sur sa mise en œuvre depuis la signature du plan.

Les résultats de l'appel à projets ont été présentés, des ateliers ont permis aux participants de s'interroger sur les modalités de communication sur les actions ou bien encore sur celles de fonctionnement de ce groupe...

Cette journée a été l'occasion de dresser ensemble le bilan de la première année de mise en œuvre du plan, d'échanger sur les actions qui sont en cours de réalisation, de partager des retours d'expérience et d'évoquer les attentes des acteurs de la région pour 2025.

La journée a été introduite par Catherine Cecchi, présidente du GRSE. Les représentants de l'Agence Régionale de Santé et du Secrétaire général pour les Affaires régionales (SGAR), ainsi que Jean-Paul César, conseiller communautaire délégué en charge du Contrat Local de Santé et Adjoint au Maire de Narbonne, se sont également adressés à la communauté santé-environnement. Chacun a rappelé les effets de l'environnement sur la santé des populations, qu'il s'agisse de pollution de l'air et des sols, de la présence des perturbateurs endocriniens, ou encore de la sensibilité particulière de notre région Occitanie vis-à-vis de la ressource en eau. Ils ont souligné l'intérêt croissant des citoyens pour ces sujets, encourageant ainsi à repenser l'approche de la santé environnementale pour qu'elle soit intégrée dans toutes les politiques. De plus, ils ont salué l'initiative partenariale du plan, qui prend en compte de nouveaux enjeux tels que le changement climatique, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, ainsi que la territorialisation.

Des représentants du contrat local de santé du grand Narbonne sont ensuite venus présenter leur démarche globale en santé environnementale. Leur intervention est venue illustrer la pluralité des services pouvant être engagés en santé environnement et le chemin qu'il restait à parcourir pour associer progressivement l'ensemble des services d'une collectivité.

Les participants ont ensuite pu réfléchir collectivement aux moyens de faire vivre et d'animer la communauté santé-environnement. Il ressort des échanges le besoin de faciliter les interactions et le partage d'informations entre les différents acteurs de la santé environnement en Occitanie. Les échanges ont également porté sur la manière de communiquer et de valoriser les actions réalisées.

L'après-midi, les participants ont pu échanger en petits groupes avec des porteurs d'actions du PRSE. Parmi les sujets présentés, on peut citer : l'intégration dans les documents d'urbanisme d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé avec le Parc Naturel régional des Grands Causses, les ateliers culinaires organisés par les Jardins de Cocagne dans l'agglomération toulousaine, un escape game pour parler aux ados de perturbateurs endocriniens, ou encore la prévention des risques liés aux tiques par le développement d'une application sur smartphone « signalement tiques », etc...

[Retrouvez les interviews témoignages de porteurs de projet lauréats.](#)

Delphine AMILHAU
Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Romarc ZURCZAK
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)